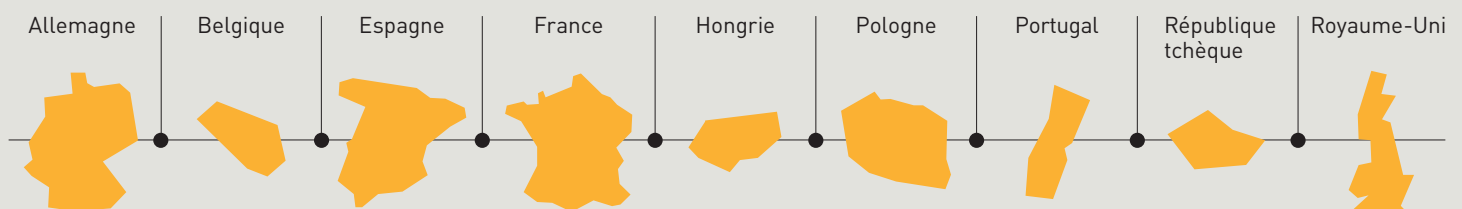


BAROMÈTRE EUROPÉEN DU FINANCEMENT DE L'INNOVATION 2011

Une publication d'Alma Consulting Group

7^e ÉDITION



Édito

Le Baromètre du Financement de l'Innovation d'Alma Consulting Group a pour vocation de dresser un état des lieux de l'utilisation des différents dispositifs de financement et de déterminer leurs impacts sur les entreprises innovantes ainsi que sur l'emploi et les investissements R&D.

Depuis plus de 25 ans, Alma Consulting Group assure le rôle essentiel d'interface entre les différents opérateurs du financement et les entreprises innovantes. Notre action vise à soutenir leur développement et améliorer leur compétitivité *via* trois types d'accompagnement : l'optimisation des investissements de R&D, l'obtention de financements adaptés et la collaboration avec des partenaires industriels et scientifiques reconnus. À ce titre, nous nous faisons témoins des réalités que nous constatons chaque jour sur le terrain, tant auprès des TPE que des grands groupes internationaux.

Dans le contexte actuel de fortes contraintes budgétaires, il devient primordial de mettre en lumière les pistes contribuant à la croissance : l'innovation en est un facteur déterminant. En transformant les modes de production des biens et des services, elle stimule la productivité et l'emploi et contribue à améliorer la qualité de vie des citoyens. Le rôle des pouvoirs publics est ici central, au travers de leurs politiques, ils encouragent l'innovation et maximisent les chances de création de nouveaux produits et services.

Ce 7^e Baromètre permet d'appréhender les conséquences des crises actuelles sur les capacités d'innovation des entreprises et sur leur volonté de continuer à investir sur le court et moyen terme. Cette édition menée sur 9 pays européens nous permet d'ores et déjà de faire les constats suivants :

- 1** Le financement de la R&D est la préoccupation majeure des entreprises européennes (pour 45% des entreprises concernées en 2011 vs 39% en 2010).
- 2** 61% des entreprises innovantes se déclaraient fortement impactées par le ralentissement de l'activité économique en 2010; il n'y a malheureusement aucun élément nouveau en 2011 qui laisserait penser à une amélioration de la situation.
- 3** Le financement externe d'un projet innovant d'une entreprise européenne repose à 66% sur des financements publics : une éventuelle réduction par les gouvernements européens laisse planer une inquiétude certaine sur les capacités à innover des entreprises bénéficiaires.
- 4** Malgré tout, 56% des entreprises européennes déclarent faire de l'innovation le pilier de leur stratégie de croissance en 2011.

Nous touchons là à un paradoxe : alors que l'action d'innover devrait être la priorité, ce sont plutôt les moyens de financer la R&D qui focalisent toutes les attentions. Dans une période où les enveloppes budgétaires sont mises à mal par les différents gouvernements européens, nous nous interrogeons sur les effets néfastes de telles actions, d'autant que – l'étude le montre – les financements publics ont trouvé leur place dans l'écosystème du financement de l'innovation et que les entreprises en perçoivent très clairement les impacts positifs sur leur compétitivité.

Abbas Djobo
Directeur Pôle financement et partenariat pour la recherche et l'innovation

John Coury
Directeur international

Méthodologie

Le 7^e Baromètre du Financement de l'Innovation d'Alma Consulting Group a été mené auprès de 2 041 entreprises innovantes, PME, ETI et grands groupes de 9 pays européens : **la France¹, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la Hongrie, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, le Royaume-Uni.**

Méthodologie & échantillon

Cette étude s'appuie sur une méthodologie comparable à celle des éditions précédentes, à savoir :

- un échantillon de 2041 responsables d'entreprises, directeurs financiers et directeurs de la R&D
- une enquête auto-administrée par emailing de juin à juillet 2011 sur 9 pays européens
- une représentativité assurée par secteur d'activité et par taille d'entreprise.

Le profil des répondants (2041 cette année vs 819 en 2010) est le suivant :

- des décideurs d'entreprises (43% de PDG) ou des directeurs opérationnels (23% de directeur industriel, 16% de directeur R&D, 14% de directeur financier et administratif)
- à la tête de TPE/PME (78%), d'ETI (18%) et de grands groupes (4%)
- ces structures sont récentes (58% ont moins de 20 ans et 26% moins de 8 ans)
- en majorité provenant de secteurs high-tech (86% des TIC, de la santé, de l'électronique, de l'énergie, de l'environnement, de l'aéronautique) et des services (banque/assurance, transport/logistique, SSII...)
- 82% de ces entreprises innovantes disposent de ressources internes impliquées dans la R&D et pour plus de 20% d'entre elles, ces ressources sont à l'international. 53% d'entre elles possèdent des centres de R&D. En termes de partenariats de recherche, 67% en disposent avec le milieu académique et 59% avec des partenariats privés. Enfin, près d'un quart des répondants collaborent avec des structures de recherche privées comme publiques à l'échelle internationale.

1 - 620 entreprises pour la France.

Sommaire

Partie I	PAGE 4
Trouver les leviers financiers, problématique n°1 des entreprises innovantes	
Partie II	PAGE 8
Le CIR, premier dispositif de financement pour les entreprises européennes	
Partie III	PAGE 10
Les impacts positifs sur la compétitivité	
Partie IV	PAGE 14
Perspectives	
Conclusion	PAGE 16

Le financement de l'innovation au Portugal

Effondrement de la demande intérieure, conditions financières restrictives sur les exportations et l'investissement... Le Portugal est au cœur d'une profonde récession. La conséquence est un rapport fragilisé entre les entreprises et l'innovation.

- 65% des entreprises n'envisagent pas de nouvelles embauches en R&D dans l'année à venir et ne considèrent plus l'innovation comme une de leurs priorités stratégiques.
- On assiste à une augmentation des demandes de SIFIDE (de 51% en 2010 à 56% en 2011), qui représente près de 33% du financement de la R&D au sein des entreprises alors qu'une annonce de sa suppression est imminente.
- Malgré tout, la plupart des entreprises restent optimistes quant aux projets d'innovation à venir, mais à un degré plus faible par rapport à l'année dernière (baisse de 84% à 68%).

Nuno Tomas

Directeur des opérations Alma Consulting Group Portugal

Partie I

Trouver les leviers financiers, problématique n° 1 des entreprises innovantes

1. La chaîne de financement

Assurer un financement continu de l'innovation, de la conception stratégique à la mise au marché, nécessite une parfaite combinaison des modes de financement. Les aides qui interviennent aux différents stades d'un projet de R&D viennent apporter un effet de levier aux financements en capital et aux capacités d'autofinancement de l'entreprise innovante.

En Europe, le soutien à la R&D s'articule autour :

- d'orientations générales émanant directement de la Commission européenne
- de politiques et de mesures nationales
- d'initiatives privées prises notamment par les *Business Angels* et le *Venture Capital*.

Le Baromètre révèle cette année que le financement externe d'une entreprise innovante repose à 66% sur des dispositifs publics et à 34% sur des dispositifs privés (schéma 2).

Le financement public, principalement sous forme de subventions et d'avances remboursables, encourage les premières étapes de développement favorisant la prise d'initiative et la prise de risque.

Ces aides sont utilisées par 51% des entreprises interrogées. Déclinées à l'échelle régionale (ex. : fonds régionaux/FEDER) et à l'échelle européenne (ex. : PCRD), elles connaissent un réel plébiscite en Allemagne, Belgique, Espagne et Royaume-Uni, où près de 7 entreprises sur 10 en bénéficient. Pour la France, le chiffre est en léger retrait (55% vs 58% en 2010).

Les aides publiques indirectes incluent les incitations fiscales comme les crédits d'impôt, les abattements fiscaux en faveur de la R&D, la réduction des impôts sur les salaires dans la R&D.

Le financement de l'innovation en Pologne

Malgré une forte croissance de +3,4% en 2010, la Pologne a dû adopter un plan de consolidation de ses finances publiques pour combler son déficit. Le manque de moyens financiers freine le développement des innovations, aussi bien en interne (43% des personnes interrogées) qu'en externe (plus de 31% des réponses). Même si une déduction fiscale pour les nouvelles technologies existe et permet de déduire les dépenses sur le know-how, peu de sociétés en bénéficient. 89% des répondants ont cependant innové ces trois dernières années (pour 58% par le biais d'innovations de produit) et 96% des répondants accueilleraient très favorablement l'introduction d'un dispositif CIR sur l'exemple de la France.

Beata Bartkiewicz

Directeur Alma Consulting Group Pologne

Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR), utilisé par près de 53% des répondants, est « LE » mécanisme de référence en Europe.

Les Business Angels et le Venture Capital ou « capital amorçage » constituent une source de financement avant le lancement sur le marché. Leur rôle diminue progressivement à l'approche de la mise au marché où les investisseurs en capital risque prennent le relais.

Concernant le **Private Equity**, les chiffres confirment une implantation insuffisante dans le paysage R&D. Seulement 17% des entreprises l'exploitent. Le Royaume-Uni se démarque par son dynamisme avec plus d'un tiers des entreprises financées par ce biais. La France se situe dans la tranche haute avec un taux d'utilisation de 22%.

L'emprunt bancaire : un tiers des entreprises y ont recours.

Ces chiffres atteignent 40% au Portugal et en République tchèque et chutent au-dessus des 10% au Royaume-Uni. Les autres pays, dont la France, se situent dans cette moyenne des 30%.

Le **Public Equity** se matérialise sous forme d'introduction en Bourse ou d'émission de dette sur le marché et permet à l'entreprise de lever des fonds de manière significative.

Le recours à l'épargne publique reste marginal (4%) : seulement 10% des entreprises allemandes, anglo-saxonnes et belges sont concernées. Il s'applique davantage aux grands groupes, habitués des augmentations de capital, en faisant appel à l'épargne publique (pour 21% d'entre eux).

Ainsi, il n'est pas tout à fait juste de confronter le Crédit d'Impôt Recherche (CIR), d'une part, et les aides et subventions de l'autre. En effet, ces modes de financement complémentaires dessinent deux façons de mener une politique de développement de l'innovation, fondées sur une perception différente du « temps stratégique ». Si pour les Allemands, chantres de l'aide directe, ce temps se situe lors de la mise en place du projet de R&D favorisant ainsi la prise d'initiatives des entreprises, pour les Français, tenants du CIR, c'est celui de l'accompagnement qui est privilégié.

Schéma 1

Sur les trois dernières années, quelles ressources externes votre entreprise a-t-elle utilisées pour financer ses innovations ?

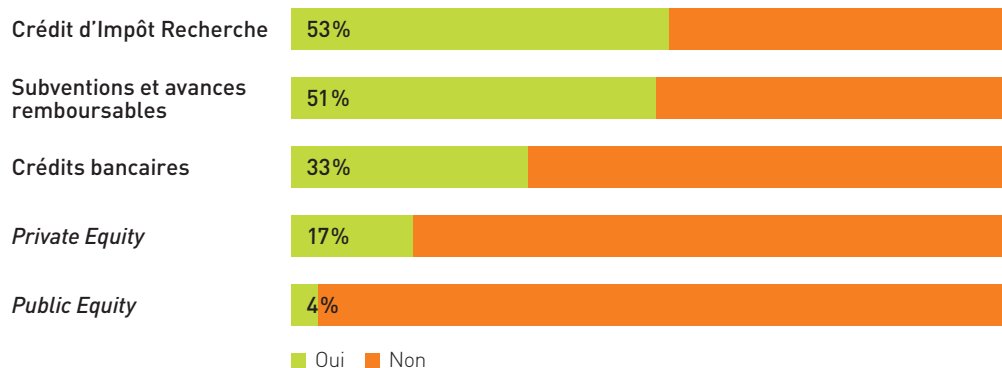


Schéma 2

Poids déclaré des ressources externes utilisées pour financer la R&D.

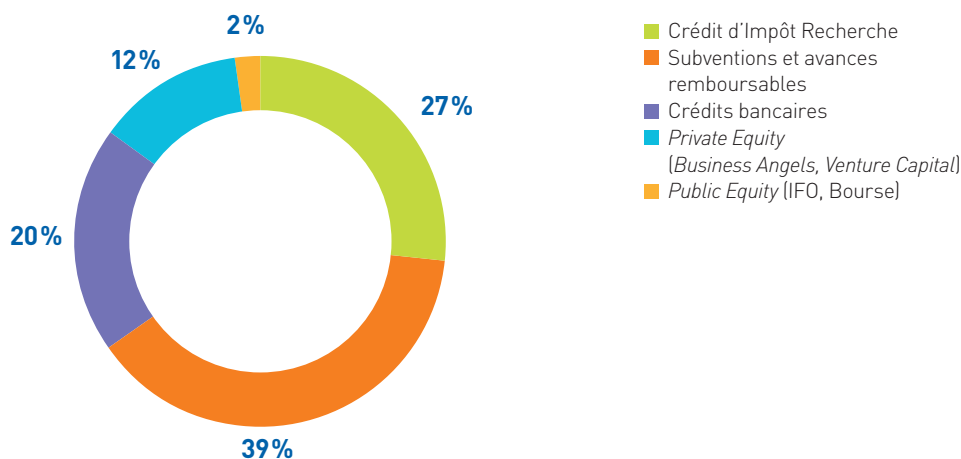
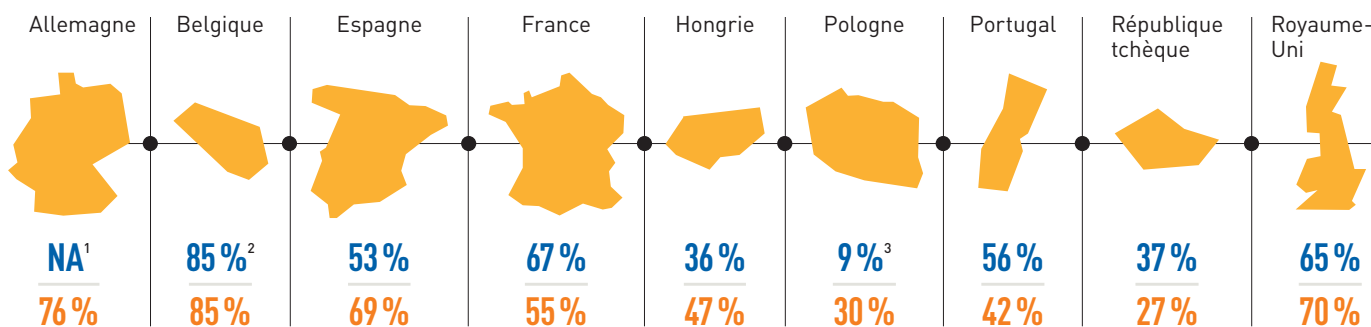


Schéma 3

Sur les trois dernières années, quelles ressources externes votre entreprise a-t-elle utilisées pour financer ses innovations ?



■ Crédit d'Impôt Recherche ■ Subventions et avances remboursables

1 - L'Allemagne ne dispose pas de Crédit d'Impôt Recherche.

2 - Comprend l'ensemble des « incitants fiscaux à l'innovation ».

3 - Correspond à la déduction fiscale pour l'achat de licence de brevet.

Partie I

Trouver les leviers financiers, problématique n° 1 des entreprises innovantes

2. Les préoccupations des entreprises face à la crise

La crise focalise les entreprises innovantes sur le financement de l'innovation, les rendant d'autant plus sensibles à toute évolution des dispositifs existants. Trouver les bons leviers financiers devient en 2011 l'enjeu principal des entreprises européennes devant le management des ressources humaines dédiées à l'innovation ou la protection des innovations.

Si l'Europe au travers de son initiative «Horizon 2020»² confirme son engagement en faveur de l'innovation, l'obligation de rigueur que connaissent les différents États fait de l'objectif européen d'atteindre un taux d'investissement de R&D correspondant à 3% du PIB un exercice des plus délicats.

En effet, à l'exception de l'Allemagne, trouver des leviers financiers pour couvrir les dépenses d'innovation est une préoccupation partagée par l'ensemble des pays interrogés, France en tête (schéma 4).

Avec 45% des entreprises concernées, cet enjeu dépasse la réduction du *time to market* (39% de répondants), le management des ressources humaines dédiées à l'innovation (35%) ou la protection des innovations (29%).

Le financement de l'innovation en Hongrie

Touchée de plein fouet par la crise financière, la Hongrie a dû faire appel au Fonds monétaire international pour éviter la faillite. Après avoir connu une profonde récession en 2009, le pays a renoué avec une timide croissance en 2010 au travers d'un plan de relance et d'une série de mesures fiscales et parafiscales exceptionnelles touchant essentiellement les secteurs de l'énergie, des télécommunications et de la distribution alimentaire. Mais si ces mesures sont importantes, il est difficile d'en mesurer les effets sur les entreprises innovantes.

- Entre 2008 et 2010, seulement 28% des entreprises hongroises ont augmenté leurs effectifs de R&D (contre 41% à l'échelle internationale) et pour 66% d'entre elles, le nombre d'innovations commercialisées a stagné ou diminué.
- Si seulement 29% des entreprises hongroises ont un centre dédié à la R&D ou aux technologies (contre 42% à l'échelle internationale), elles misent sur les partenariats de recherche puisque 73% ont un partenaire académique R&D (universitaire ou centre de recherche public), et 58% un partenaire privé.
- 36% des entreprises hongroises ont déclaré un *Crédit d'Impôt Recherche* (contre 53% à l'échelle internationale) – c'est un des taux les plus faibles en Europe. Cependant, son taux d'utilisation à 54% comme source de financement externe, met en évidence la faiblesse du crédit bancaire et du *Private Equity* dans ce pays.

Mira Agi Pancsity

Responsable des opérations Alma Consulting Group Hongrie

Cette problématique de financement s'exprime de manière beaucoup plus importante dans les TPE (64% des répondants concernés) et dans les PME (41%).

Au troisième rang des priorités, le management des ressources internes/externes dédiées à l'innovation. Cette position illustre l'évolution des modes d'innovation qui se veulent de plus en plus ouverts (innovation participative, collaborative, ouverte, etc.). La bonne coordination de ces derniers s'avère cruciale pour s'assurer de l'alignement des projets d'innovation avec la stratégie d'entreprise.

La thématique du développement durable s'avère moins stratégique, même si 17% des répondants relèvent l'importance de sa prise en compte dans leur processus d'innovation (vivre mieux, moins consommer, moins polluer...).

Ces chiffres sont une preuve que la crise cristallise les entreprises innovantes sur la recherche de fonds, les rendant d'autant plus sensibles à toute évolution des dispositifs de financement de l'innovation.

D'autant plus que **les entreprises font état d'une allocation de fonds privés qu'elles jugent nettement insuffisante** (schéma 5) : un tiers des entreprises innovantes s'avouent insatisfaites du crédit bancaire (34%), du *Private Equity* (33%), et des subventions et avances remboursables (32%).

2 - Stratégie Union européenne 2020 reprenant les objectifs de Lisbonne.

Schéma 4

Les trois problématiques majeures rencontrées par l'entreprise lorsqu'elle innove.

Trouver les bons leviers financiers	45%
Réduire le temps de lancement des nouveaux produits ou services	39%
Manager efficacement les ressources internes et externes dédiées à l'innovation	35%
Protéger ses innovations	29%
Rechercher des experts technologiques	26%
S'y retrouver dans les systèmes publics d'aide à l'innovation	24%
Bien évaluer ses besoins en R&D	24%
Structurer et animer ses partenariats externes	23%
Innover en tenant compte des enjeux environnementaux et du développement durable	17%
Tenir les délais	16%

Schéma 5

Taux de satisfaction concernant le montant des ressources allouées suivant le type de financement.

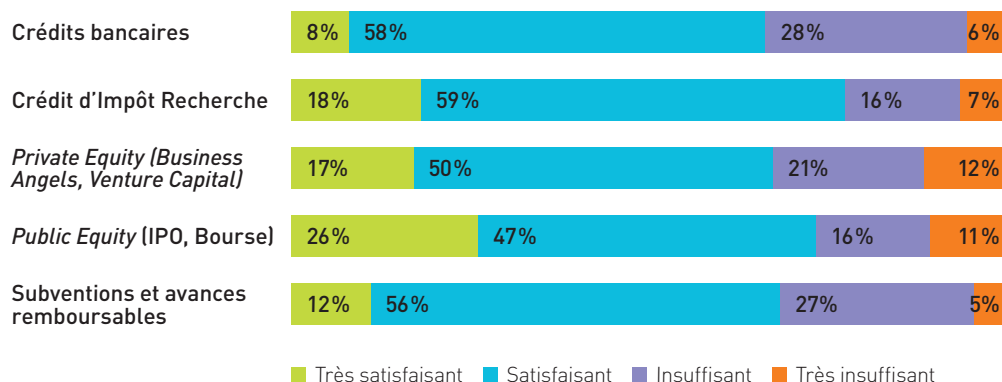
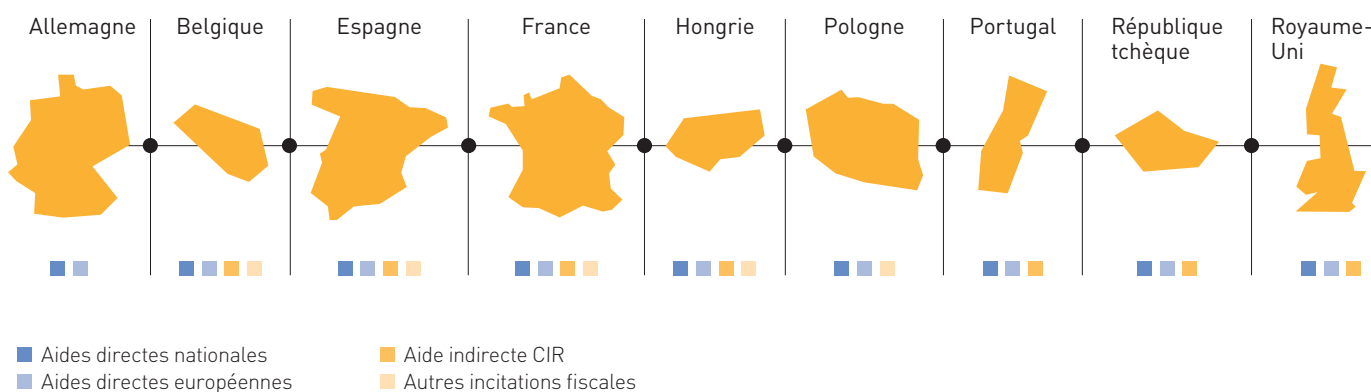


Schéma 6

La chaîne du financement de l'innovation : les dispositifs existants dans les neuf pays européens interrogés.



Partie II

Le CIR, premier dispositif de financement pour les entreprises européennes

1. Des montants alloués jugés très satisfaisants

Alors que les fonds privés sont boudés par la majorité des répondants, le CIR, avec un taux d'utilisation de 53%, se place au rang de premier dispositif incitatif en Europe. L'étude montre, de plus, que les entrepreneurs des pays qui en sont dépourvus, comme l'Allemagne et la Pologne, seraient favorables à l'instauration d'une telle mesure (respectivement 65% et 96%).

En comparaison avec 2010, le taux d'utilisation du CIR est stable à isopérimètre³. Avec plus de 65% d'utilisateurs (schéma 9), ce dispositif reste incontournable en France, en Belgique⁴ et au Royaume-Uni. En Europe centrale, au contraire, la jeunesse des dispositifs (rénovés en 2004 en Hongrie, et en 2005 en République tchèque) a pour conséquence un taux d'utilisation inférieur à 37%.

Au regard des fonds alloués (schéma 5), la satisfaction des entreprises françaises, anglaises et portugaises sur le dispositif est un plébiscite : il atteint 84%. Une sur deux considère le CIR comme un dispositif clé de soutien à l'innovation, près d'un tiers comme une nécessité. À l'inverse, 7 entreprises belges sur 10, et plus d'un tiers en Espagne, Hongrie ou République tchèque se disent insatisfaites des montants.

Concernant les montants alloués (schéma 7), 88% des CIR distribués sont inférieurs à 500 000 euros. On distingue :

- l'importance des tickets inférieurs à 50 000 euros, drainés en grande majorité par les TPE/PME ;
- la prépondérance des montants compris entre 100 000 euros et 500 000 euros permettant au plus grand nombre de consolider leur assise R&D.

À noter que cette augmentation de montants plus faibles s'explique en grande partie par la démocratisation et le succès que connaît le dispositif depuis deux ans. Celui-ci se manifeste notamment en France depuis la réforme du CIR en 2008 (intensité d'aide augmentée pour les primo-déclarants) et au Royaume-Uni avec une «super déduction» augmentée pour les PME.

2. Un outil majeur pour l'attractivité du territoire

Lorsque l'on interroge les sociétés menant des activités de R&D en dehors de leur pays principal (en propre ou en partenariat), seule une sur 5 affirme déclarer du CIR dans au moins un autre pays.

Or, au sein de l'OCDE, le nombre de systèmes fiscaux d'incitation à la R&D a quasiment doublé, pour passer de 12 en 1995 à 22 en 2011, avec de fortes disparités entre eux (intensité d'aide, dépenses éligibles). Ainsi :

- la très grande majorité des répondants reconnaissent que le CIR influence leur politique de R&D à l'international (implantation de centres de R&D à 62%, non-délocalisation à 79%). En France, cela concerne plus de 7 entreprises sur 10
- **près de la moitié des entreprises sont influencées par l'intensité d'aide du CIR dans le choix de lancer de nouveaux programmes de R&D**
- 82% des entreprises répondantes voient dans la coordination des dispositifs à l'échelle de leur groupe une manière d'optimiser les financements obtenus.

3 - Cinq pays étaient couverts par l'étude en 2010 : Allemagne, France, Espagne, Portugal et Royaume-Uni.

4 - Le CIR fait partie d'un ensemble de mesures appelées «incitants fiscaux à l'innovation».

Le financement de l'innovation au Royaume-Uni

Le Royaume-Uni traverse une profonde récession depuis avril 2008, très affecté par la crise financière internationale du fait de la prédominance du secteur tertiaire dans l'économie. Même si la croissance devrait rester faible ces prochaines années, elle ne doit pas masquer l'importance de l'innovation sur le développement des entreprises britanniques.

Nous retenons de ce 7^e Baromètre du Financement de l'Innovation que :

- la grande majorité des entreprises anglo-saxonnes voient leurs effectifs augmenter et l'investissement en capital humain est également axé sur la R&D
- la priorité stratégique pour la croissance au sein de ces entreprises est l'innovation, la qualité des produits et le développement du savoir. Le plus intéressant est la baisse des pratiques types que l'on retrouve lors des récessions comme les réductions de coûts, par exemple. Manifestement, le secteur de l'innovation reste porté sur les investissements internes et envisage cela comme le meilleur moyen de sortir d'une croissance négative
- les plus grands défis à surmonter sont le délai de mise au marché des produits innovants et la protection de la propriété intellectuelle et du savoir-faire qui lui sont inhérents. Malgré cette position défensive, la plupart des entreprises restent positives quant à l'avenir de leur activité.

Ian Anthony Yates

Directeur Alma Consulting Group UK

Schéma 7

Montant moyen de CIR alloué en 2010.

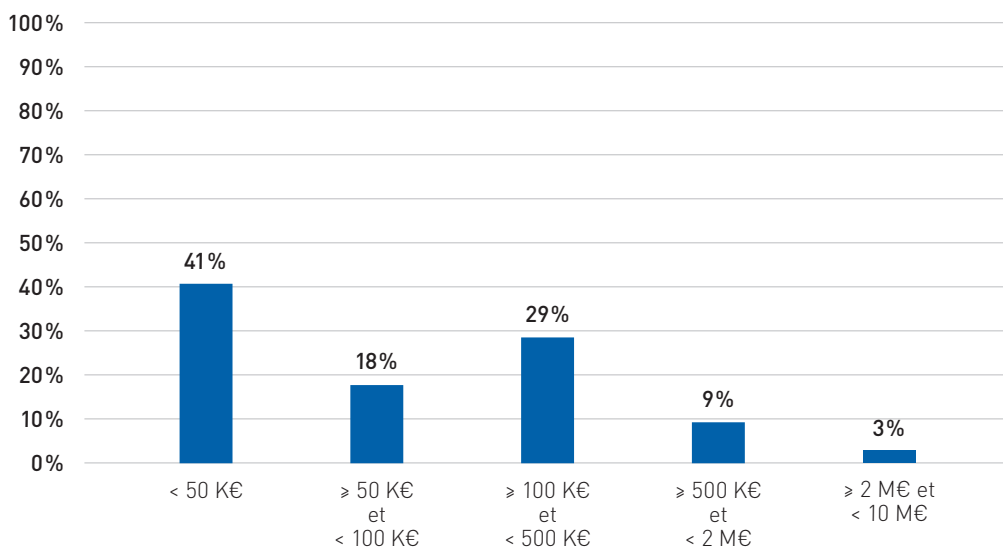


Schéma 8

Impact décisif et mesurable du CIR.

L'implantation de nouveaux centres de R&D sur votre pays d'origine



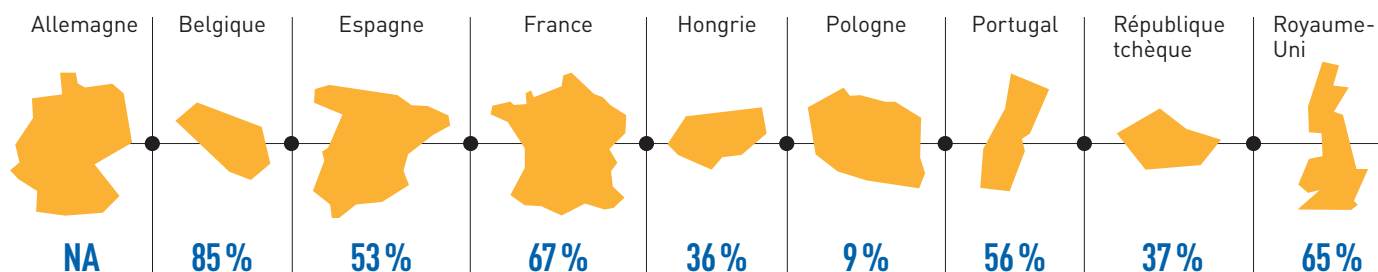
La non-délocalisation de vos centres de R&D déjà implantés sur votre pays d'origine



■ Oui ■ Non

Schéma 9

Utilisation du CIR par pays sur les trois dernières années pour financer l'innovation.



Partie III

Les impacts positifs sur la compétitivité

1. Le CIR, un *booster* pour l'innovation et l'emploi

Si le CIR s'inscrit dans l'esprit des entreprises comme une mesure clé, c'est qu'il a eu, au-delà des effets de financement court terme, un réel effet de levier sur la compétitivité des entreprises qui en ont bénéficié : il dope les investissements R&D, l'emploi R&D et les innovations.

- Pour 6 entreprises européennes sur 10, il a permis **d'augmenter le nombre d'innovations commercialisées** et d'accroître leur chiffre d'affaires sur de nouvelles offres, quelle que soit la taille de l'entreprise, PME comme grands groupes. Ces chiffres, bien que qualitatifs, illustrent le cercle vertueux dans lequel s'inscrit le CIR et le gain de compétitivité qu'il procure.
- Pour près de 49% des entreprises, il a permis **d'augmenter les emplois en R&D** et par conséquent leurs expertises et leurs connaissances.
- Pour 44% d'entre elles, le CIR a eu un **effet de levier sur le renforcement de leurs partenariats de R&D** et pour près de 42%, l'effet a porté sur l'augmentation des projets de développement durable.
- Notons également que le CIR a eu un impact positif pour 37% des répondants et leur a permis **d'accélérer leur développement international**. Il faut y voir la conséquence vertueuse de l'augmentation des innovations mises sur le marché, ce qui ouvre aux entreprises les portes des marchés mondiaux. Ce chiffre grimpe à 41% dans les PME.

En France, les chiffres sont encore plus éloquentes : le CIR français a eu en 2010 un effet de levier plus important que celui d'autres pays européens et notamment sur l'emploi, en permettant à 64% des entreprises d'augmenter leurs effectifs R&D et 75% d'entre elles ont augmenté le nombre de leurs innovations commercialisées.

Le CIR est réinvesti par 56% des entreprises en R&D (chiffre stable à isopérimètre⁵ vs 2010), 58% des PME sont concernées. Un score, en France, amélioré une fois de plus car elles sont 60% à réinvestir dans la R&D.

On constate aussi que le CIR joue un rôle non négligeable d'« amortisseur économique » puisqu'une entreprise sur 10 l'utilise pour des échéances plus court terme de trésorerie et de maintien de l'emploi. En cela, le CIR est un dispositif clé des politiques économiques européennes.

ZOOM FRANCE

Le dispositif « Jeune Entreprise Innovante »

Introduit en France par la loi de finances pour 2004, le statut de la Jeune Entreprise Innovante (JEI) confère aux PME innovantes de moins de 8 ans des avantages fiscaux et sociaux. L'objectif de la mesure est de réduire les contraintes de financement, les difficultés de recrutement et d'encourager les jeunes PME à s'implanter et à se développer en France. Le statut de la JEI a été utilisé par plus de 24% des répondants et plus de la moitié d'entre elles en ont bénéficié dès leur première année de création.

En termes d'impacts, le statut de la JEI remplit parfaitement son rôle et rencontre une très forte popularité :

- près de 80% des bénéficiaires ont vu leur effectif de R&D augmenter
- près de 86% ont vu le nombre d'innovations commercialisées augmenter (pour 40% d'entre elles ce nombre a doublé) et 66% ont bénéficié d'une croissance de leur CA sur de nouvelles offres
- 54% d'entre elles ont vu leur partenariat de R&D se développer.

Le financement de l'innovation en République tchèque

En République tchèque, il existe différentes mesures fiscales pour booster l'innovation, même si elles sont peu connues des entreprises car encore jeunes.

- L'innovation reste, avec la qualité des produits et services, le principal axe stratégique de croissance et de développement pour les entreprises tchèques. Cependant, 50% des répondants estiment que le principal obstacle à leur activité réside dans la difficulté à obtenir des financements.
- Seulement 37% des entreprises tchèques bénéficient du CIR. Avec la Hongrie, c'est le plus faible score en Europe. La raison principale est le manque de ressources internes et une perception instable du dispositif. De la même façon, les subventions profitent à peu d'entreprises innovantes : seulement 27% d'entre elles en bénéficient, ce qui est dans la queue du peloton européen.

Kristina Sumichrastova

Responsable des opérations Alma Consulting Group
République tchèque

5 - Cinq pays étaient couverts par l'étude en 2010 : Allemagne, France, Espagne, Portugal et Royaume-Uni.

Schéma 10

CIR 2010 :
réinvestissement
du CIR
par les entreprises.

En R&D	56%
En facilité de trésorerie sans poste précis	12%
Maintien de l'emploi	10%
Autres	8%
Dans des projets de développement durable	4%
Embauches	4%
En acquisition d'équipements	4%
Paiement des fournisseurs	2%

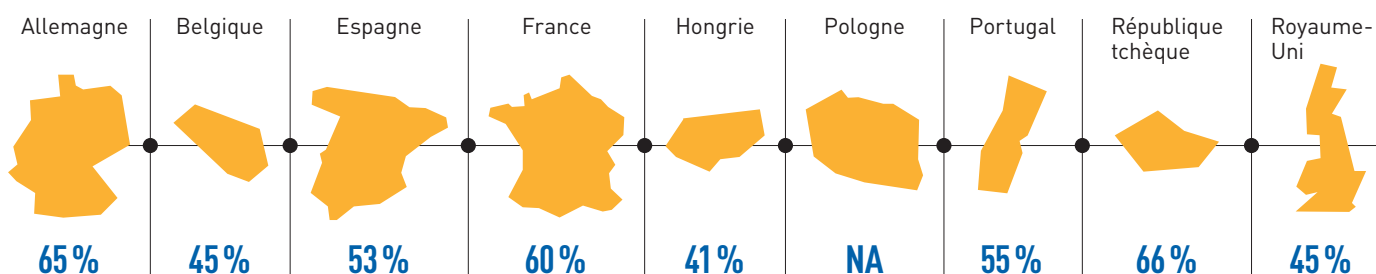
Schéma 11

Effet de levier procuré
par le CIR sur chacun
des éléments cités
ci-contre.

Augmentation...	+0%	+50%	+100%	+200%
des emplois en R&D	51%	31%	14%	4%
des emplois hors R&D	75%	19%	5%	1%
du nombre d'innovations commercialisées	39%	35%	19%	7%
de votre CA sur vos nouvelles offres	41%	37%	18%	4%
de votre présence à l'international	63%	20%	13%	4%
de vos partenariats de R&D	56%	26%	16%	2%
de projets de développement durable	58%	29%	11%	2%

Schéma 12

Réinvestissement du CIR en 2010.



Partie III

Les impacts positifs sur la compétitivité

2. Les aides et subventions

Pour compléter le panorama des dispositifs de financement, les aides et subventions sont un levier d'incitation au lancement de projets de recherche en partenariat. Ces programmes européens, nationaux ou régionaux, sont destinés à encourager les initiatives évaluées économiquement « clés » et à donner aux entreprises les moyens de franchir un cap en matière d'innovation.

Près de 51% des entreprises répondantes ont sollicité des aides et subventions à l'innovation sur les 36 derniers mois, s'assurant ainsi d'un soutien direct à leurs projets de R&D et favorisant leur émergence dans des domaines de pointe.

Les entreprises utilisent tant les dispositifs locaux que les dispositifs européens, à savoir :

- 52% des financements européens
- 68% des financements nationaux
- 54% des entreprises ont sollicité des financements régionaux.

Avec un taux de financement européen légèrement en deçà de la moyenne, les TPE/PME sollicitent plus largement les aides qui leur sont proches :

- 71% des PME ont sollicité un financement national
- 63% des TPE un financement régional.

En termes de montants alloués (schéma 13), si les tickets inférieurs à 100 000 euros restent majoritaires (principalement drainés par les TPE), la part des tickets supérieurs à 500 000 euros (pour 17% des entreprises) est importante (en comparaison, seulement 12% des entreprises ont bénéficié d'un CIR supérieur à 500 000 euros). Ces aides se composent de deux tiers de subventions et d'un tiers d'avances remboursables en cas de succès.

Du fait qu'elles interviennent en partie avant le lancement du projet, les aides et subventions permettent à 6 entreprises sur 10 d'augmenter tant leur effectif R&D que leurs partenariats de recherche.

Elles sont bien adaptées aux TPE/PME et permettent de structurer et de renforcer leur processus d'innovation :

- augmentation des emplois R&D pour 63% des TPE
- augmentation du nombre d'innovations commercialisées pour 72% des PME
- augmentation des partenariats de R&D pour 6 TPE/PME sur 10.

Le financement de l'innovation en Belgique

Depuis plus d'un an sans gouvernement, les entreprises belges font preuve d'optimisme puisque 85% d'entre elles estiment que la R&D reste l'axe clé de développement et que 69% prévoient une hausse de leurs dépenses R&D (contre 48% en moyenne en Europe) ainsi qu'une hausse de leur CA généré grâce aux nouvelles innovations.

L'étude révèle que :

- si 84% des entreprises belges utilisent les différentes incitations fiscales à l'innovation (ce qui représente le plus haut taux des pays interrogés), elles sont aussi 72% à en être insatisfaites (contre 23% en moyenne en Europe). Peu surprenant, étant donné que les autres dispositifs européens sont majoritairement plus généreux
- parmi les différentes mesures fiscales existant en Belgique, la déduction pour investissement et la dispense de précompte professionnel pour chercheurs, sont régulièrement utilisées par les entreprises belges, respectivement à 75% et 50%
- une écrasante majorité des entreprises ont également eu recours à des subventions régionales. Celles-ci sont plus importantes en région flamande qu'en région wallonne.

Bernadette Bouckaert

Directeur Alma Consulting Group Belgique

3. Le Private Equity

Alors que la dégradation de la conjoncture économique assombrit l'avenir du Private Equity en Europe, ce dernier reste une composante majeure dans la chaîne du financement de l'innovation. D'après l'édition 2011 du tableau de bord de l'Union européenne sur les investissements en R&D industrielle (www.europa.eu), si les investissements des entreprises en 2011 sont en **augmentation (+ 6,1% en 2010 vs - 2,6% en 2009)**, ils restent nettement en deçà de ceux de la Chine et des États-Unis (respectivement de + 29,5% et + 10%). Afin d'augmenter le niveau de ces dépenses, le Private Equity apporte un effet de levier non négligeable. Ainsi, pour les entreprises répondantes, l'accès au Private Equity a un impact positif sur l'augmentation des innovations mises sur le marché (70%), l'accroissement de chiffre d'affaires sur leurs nouvelles offres (60%), l'accélération du développement à l'international (50%), mais aussi l'augmentation des ressources R&D de l'entreprise (60%), l'augmentation des emplois et les partenariats de R&D.

Schéma 13

Montants moyens d'aides et subventions obtenus par les entreprises bénéficiaires en 2010.

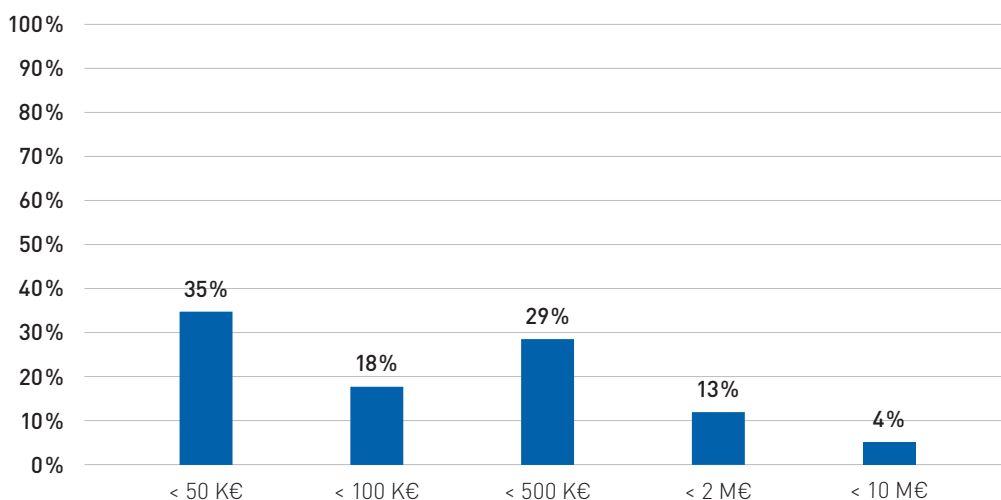


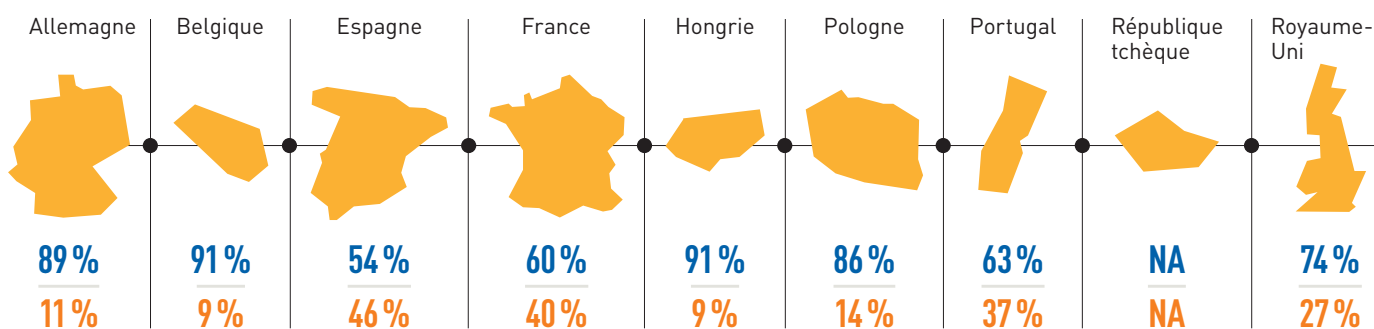
Schéma 14

Effet de levier procuré par les aides et subventions sur chacun des éléments cités ci-contre.

Augmentation...	+ 0%	+ 50%	+ 100%	+ 200%
des emplois en R&D	43%	34%	17%	6%
des emplois hors R&D	76%	16%	7%	1%
du nombre d'innovations commercialisées	36%	39%	20%	5%
de votre CA sur vos nouvelles offres	42%	40%	16%	4%
de votre présence à l'international	51%	23%	19%	7%
de vos partenariats de R&D	41%	30%	24%	5%
de projets de développement durable	56%	28%	13%	3%

Schéma 15

De quelles aides et subventions à la R&D votre entreprise a-t-elle bénéficiées?



■ Subventions ■ Avances remboursables

Partie IV

Perspectives : tous optimistes !

Malgré la crise, les 74 % des entreprises se disent confiantes dans l'avenir. Les PME sont 77 % à afficher leur optimisme et prévoient d'augmenter leurs budgets et les embauches de R&D (pour respectivement 49 % et 45 % d'entre elles). Le Baromètre décèle cependant deux grandes tendances : les pays forts de la zone euro, comme l'Allemagne et la France, soutiennent résolument leurs efforts alors que les pays les plus touchés par la crise, comme le Portugal, peinent à soutenir le rythme.

Cette confiance s'exprime notamment par une allocation soutenue des ressources de R&D :

- **87 % des entreprises ont maintenu, voire augmenté, leur budget de R&D** (dont 48 % en hausse nette) sur les trois dernières années. En tête, la France, avec un taux de 89 %, ensuite vient la Belgique (69 %) puis l'Allemagne (56 %). Les entreprises espagnoles ne sont encore qu'à 36 %.
- **46 % des entreprises prévoient d'augmenter leurs effectifs de R&D** dans les 12 prochains mois, niveau honorable, avec un groupe de tête, Allemagne (72 %) et France (60 %), et de queue, avec la Pologne, l'Espagne, la Hongrie et le Portugal (30-35 %).
- Près de **60 % des entreprises répondantes ont vu leur chiffre d'affaires portant sur de nouvelles offres augmenter** et près de **52 % le nombre d'innovations commercialisées s'accroître**. Cette évolution est particulièrement flagrante en Allemagne où ces pourcentages sont, respectivement, de 85 % et de 81 % – soit plus de 8 entreprises sur 10 !

Le financement de l'innovation en Espagne

Alors que les fondements de son économie de croissance se sont vus totalement ébranlés par la crise en 2009, le PIB est en baisse de 3,7 %. Malgré tout, l'innovation reste un des principaux facteurs de développement du pays.

- *57 % des entreprises espagnoles la considèrent comme une stratégie clé pour se développer et maintenir sa compétitivité sur le marché. La qualité des produits et services (49 %) et le développement à l'international (39 %) ressortent comme les pierres angulaires de la croissance économique.*
- *74 % des entreprises interrogées ont déclaré un Crédit d'Impôt Recherche, ce qui le positionne comme la pierre angulaire du soutien à l'innovation.*
- *73 % ont exprimé un fort optimisme quant à l'avenir en termes d'innovation et 53 % réinvestissent une part importante de leurs bénéfices en R&D.*

Emmanuel Mielvaque

Directeur Alma Consulting Group Espagne

Quant à leur stratégie de croissance (*schéma 16*), 56 % des entreprises accordent leur priorité à l'innovation, illustrant une fois de plus l'allégation voulant qu'elle soit un facteur déterminant de compétitivité. Dans les TPE, ce taux monte même à 61 % et à 55 % dans les PME.

Ces chiffres plutôt encourageants rencontrent cependant un bémol puisque ce taux était de 70 % en 2010. Il semble que les entreprises lui préfèrent la qualité (48 %) et le lancement de nouveaux produits (36 %).

Faut-il en conclure que les entreprises européennes se détournent de l'innovation pour autant ? La réponse est plus nuancée : si elle reste pour les pays comme l'Allemagne (79 %) et la France (66 %) une priorité, c'est moins le cas pour des pays comme la Pologne, le Portugal ou la République tchèque qui misent davantage sur la qualité et la génération de nouveaux produits. Il faut y voir la conséquence à la fois de la crise et de la position de sous-traitant de ces pays dans la chaîne de l'innovation.

Le développement durable s'impose comme un sujet émergent (*schéma 17*), puisque près de 45 % des entreprises ont augmenté leur effort de R&D associé.

Si ce sujet concerne 45 % des PME, il préoccupe plus largement les ETI (57 %) et les grands groupes (65 %).

En 2011, 9 entreprises sur 10 maintiennent ou augmentent leur effort de R&D dédié au développement durable.

La R&D dédiée au développement durable ne porte cependant que dans un cas sur 4 sur la dimension environnementale et écologique (intervalle de confiance de 21 % à 26 %).

Le développement durable est en effet abordé par les entreprises avec une définition plus large incluant les dimensions sociales et économiques (viable, vivable, durable, équitable). Mais il n'est pas à en douter : il prendra à coup sûr une dimension plus importante dans le futur.

Schéma 16

Les trois priorités de la stratégie de croissance des entreprises pour 2011.

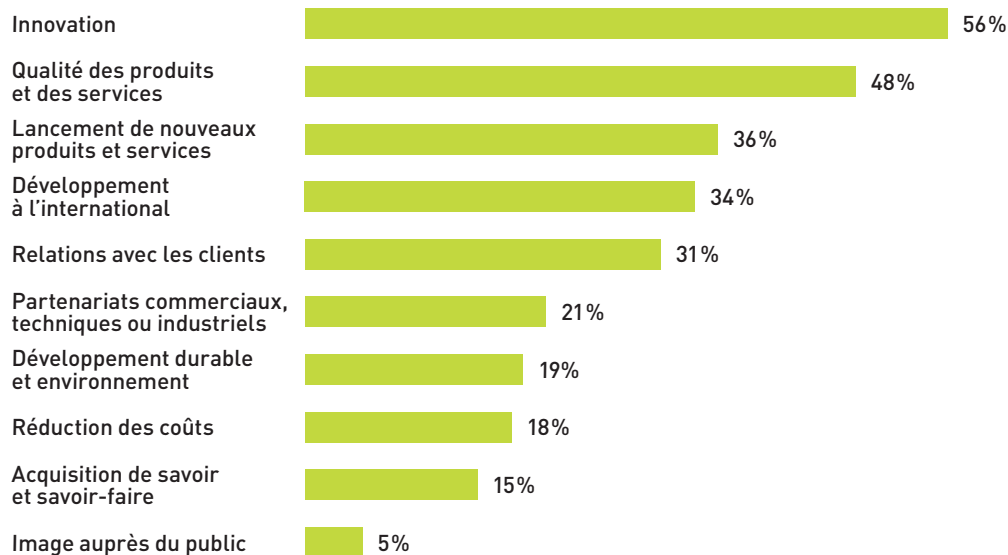


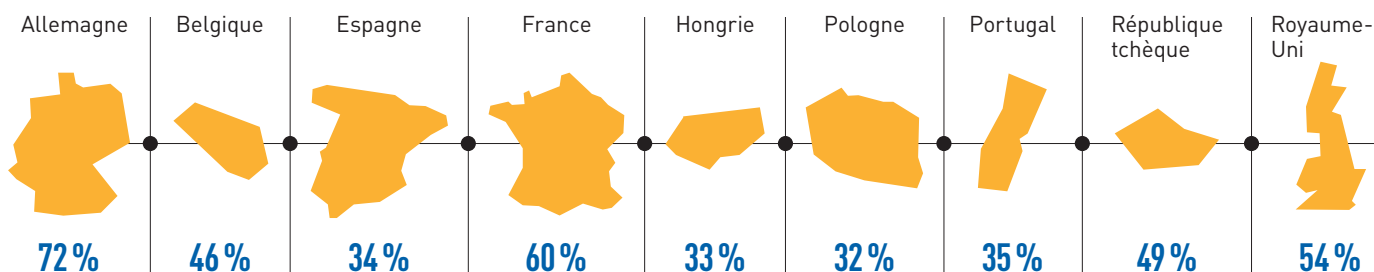
Schéma 17

Évolution d'activité des entreprises interrogées entre 2008 et 2010.

Augmentation...	En hausse	Stagnant	En baisse
de votre effectif salarié	42%	34%	24%
de votre effectif R&D	41%	49%	10%
de votre budget R&D	48%	39%	13%
de votre CA sur vos nouvelles offres	57%	31%	12%
du nombre d'innovations commercialisées	52%	40%	8%
vos efforts de R&D dédiés au développement durable	45%	46%	9%

Schéma 18

Pourcentage des entreprises qui comptent recruter en R&D dans les 12 prochains mois.



CONCLUSION

L'innovation, au cœur des politiques économiques européennes

Aucun chiffre n'avait encore évalué l'impact réel des dispositifs de financement sur les activités de R&D des entreprises, encore moins à l'échelle européenne.

Ce 7^e Baromètre du Financement de l'Innovation vient combler cette absence de données.

Plus encore, il témoigne de l'utilité et de l'efficacité des dispositifs publics de soutien à la R&D.

Si, au travers de son initiative «Horizon 2020», la Commission européenne confirme son engagement en faveur de l'innovation, les cartes sont actuellement entre les mains de chaque État membre. La rigueur va-t-elle prendre le pas sur le financement de la croissance, au risque de l'étouffer complètement?

Les gouvernements auront-ils les moyens d'entretenir ces dispositifs d'aides malgré les restrictions budgétaires?

Nous nous retrouvons dans une situation paradoxale où la vision économique peut s'opposer à celle du politique.

Nous disposons d'un terreau exceptionnel d'entrepreneurs innovants et optimistes prêts à en découdre sur des marchés internationaux.

A contrario, le climat actuel est des plus défavorables à tout esprit entrepreneurial et, sous couvert d'arbitrages budgétaires, nous pourrions raccourcir l'horizon de vie de ces entreprises innovantes, créatrices d'emplois et de richesses et accroître notre retard vis-à-vis de nos compétiteurs internationaux.

Pourtant, des solutions émergent, parmi elles :

- confirmer dans leur rôle ces financements comme éléments majeurs d'une politique économique en faveur de la recherche et l'innovation
- stabiliser et pérenniser leur budget et leur fonctionnement
- offrir un écosystème plus favorable à l'investissement dans les entreprises innovantes, et notamment les PME, en allouant plus intelligemment l'épargne publique et en soutenant l'émergence d'acteurs de proximité tels que les *Business Angels*.

L'objectif est bien de savoir comment inciter les entrepreneurs à créer en France et en Europe, comment leur proposer une politique d'innovation stable et pérenne, et comment cultiver leur optimisme pour que leurs innovations soient au cœur de la relance pour une croissance durable.

Abbas Djobo

Directeur Pôle financement et partenariat pour la recherche et l'innovation

John Coury

Directeur international

Le financement de l'innovation en France

Priorité est donnée en France au rétablissement des finances publiques via une politique de rigueur budgétaire tout en poursuivant les mesures favorisant principalement l'emploi et l'innovation. Les attentes envers les entreprises innovantes sont à la hauteur des budgets qui leur sont consacrés.

C'est notamment le cas pour le CIR : utilisé par près de 67% des répondants, il démontre un retour sur investissement des plus intéressants puisque trois quarts des entreprises françaises déclarent qu'il leur a permis d'augmenter le nombre d'innovations qu'elles commercialisent, et pour 65% d'entre elles d'augmenter leur chiffre d'affaires sur ces nouvelles offres.

Abbas Djobo

Directeur Pôle financement et partenariat pour la recherche et l'innovation, Alma Consulting Group France

Pôle financement et partenariat pour la recherche et l'innovation d'Alma Consulting Group

Accompagner les acteurs économiques à développer, financer et valoriser leurs projets de R&D.

- 10 milliards d'euros de dépenses de R&D et plus de 35000 projets audités en France et à l'international depuis 5 ans.
- Plus de 500 millions d'euros d'aides directes obtenues au profit de plus de 400 projets de R&I en partenariat depuis 2000.

- 235 consultants innovation présents dans 10 pays et experts sur les programmes d'aides de plus de 15 pays.
- En conseillant chaque année plus de 2 500 clients, Alma Consulting Group justifie d'expertises techniques de pointe et des meilleures pratiques méthodologiques.



185, avenue des Grésillons
92622 Gennevilliers cedex
Tél. 01 41 49 41 00
Fax 01 41 49 41 01
www.almacg.fr



Pour nous contacter :
informations@almacg.com

271 M€
CA 2010

25 ans
d'expérience

1 700
collaborateurs

10 pays
dans le monde

9 pôles
d'activité